Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 11 juin 2014, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 18h30, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jacques Saucier
Yvon Charette
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers

Monsieur le conseiller John Chomyshyn est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2014-06-151 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2014-06-152 **Adjudication du contrat de réparation de la déformation du chemin du Lac-Malartic**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'octroyer le contrat de la correction d'une déformation du Chemin du Lac-Malartic, au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Excavation Val d'Or pour la somme de 38 456.55$ taxes incluses.

Les autres soumissionnaires sont :
Lamothe division de Sintra 88 907.87$ taxes incluses
Galarneau 52 533.81$ taxes incluses
Construction Norascon 126 195.28$ taxes incluses

Adoptée

2014-06-153 **Achat d'un équipement pour réparer les fissures dans le pavé (affectation du surplus)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'acquérir une machine pour la réparation des fissures sur les rues pavées du territoire. Le montant est de 24 207.99$ formation et taxes incluses. Ce montant sera affecté au surplus libre.

Adoptée

2014-06-154 **Achat de matériel**

Il est proposé par madame Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'acheter le matériel pour la réparation des fissures. Un montant maximal de 5 000$ est accordé pour les achats. Le montant total de la facture sera affecté au surplus dans une séance ultérieure.

Adoptée

2014-06-155 **Osisko**

Attendu la rencontre du 4 juin dernier;

Attendu les engagements d'Osisko pour les puits en alimentation d'eau potable du chemin des Merles et de la route 117;

Attendu que les tests de débit d'eau doivent être faits le plus rapidement possible;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'organiser une rencontre avec les dirigeants d'Osisko.

Adoptée

Questions du public

Aucun public

2014-06-156 **Levée de la séance**

À 20h00, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Réjean Guay
Maire

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière